



shutterstock.com - 1404767976

Vous déposez dans cette
BIOBORNE

Uniquement :

- Vos restes de repas
- vos produits non consommés
- vos épluchures
- Vos serviettes et nappes en papier



La bioborne

Vous pouvez déposer **tous vos biodéchets, y compris les restes carnés et serviettes en papier**, dans la **bioborne** installée sur le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous.

➤➤ Pour connaître en détail l'implantation des composteurs partagés et biobornes, rendez-vous sur notre site, sur place au SICED ou par téléphone.



POUR VOUS LANCER, LE SICED BRESSE NORD VOUS OFFRE UN BIOSEAU !

Pour le récupérer et en savoir plus sur chacun de ces modes de compostage, scannez le QR Code ci-dessous avec votre smartphone ou contactez le SICED.



03 85 76 98 45
biodechets@sicedbressenord.fr
www.siced-bresse-nord.fr



Conception : © CCYMOVIA - 2024

flyer A4_13.indd 2

14/03/2024 17:05

